

Courriel du 22 octobre 2025 à 11h43

Avis défavorable sur la révision allégée n°4 concernant Le Bois de Fourche à Pannes

SR

Sylvie ROUSSIAL
À PLUIHD

Répondre

Répondre à tous

Transférer

...

mer. 22/10/2025 11:43

Madame, Monsieur,

Je tiens à exprimer un avis défavorable concernant la révision allégée n°4 du PLUIHD concernant Le Bois de Fourche.

J'étais encore adjointe à la commune de Pannes quand Mr le maire a évoqué, lors du conseil municipal du 4 juillet 2023, son intention de modifier le PLU au profit de MG Réception qui avait acheté des bois dans le hameau du Bois de Fourche afin d'étendre son entreprise.
La majorité du conseil était contre ce projet.

Une visite de l'entreprise a donc été organisée et lors de cette visite, une conseillère municipale a fait remarquer à Samy Guerault, qu'il avait acheté ces bois en sachant pertinemment que ce n'était pas constructible, en toute connaissance de cause.
Ce dernier ne l'a absolument pas nié.

Pourquoi arracher des bois alors que Pannes bénéficie d'une zone artisanale à Arboria depuis des années ?

Si Mg Réception continue à prospérer, le hameau du Bois de Fourche ne pourra pas indéfiniment supporter le trafic routier et autres nuisances déjà existantes.

De plus, suite au PLUIHD de 2020, certains propriétaires ont vu leur terrain constructible déclassé au nom d'un ré-équilibre des différentes zones. Tous les administrés ne doivent-ils pas être considérés de la même façon ?

En 2021-2022, Loiret Nature Environnement a fait un inventaire de la biodiversité sur notre belle commune afin de sensibiliser les élus et les habitants sur le patrimoine naturel, la richesse de la faune et de la flore.(Rapport rendu en 2022). À quoi servent ces études si on ne n'en tient pas compte ?

Ces bois abritent des espèces animales, végétales et font le paysage de ce hameau.

Protégeons notre campagne et nos hameaux !!!

Sylvie Roussial